

5.4.3 - Culture

Malgré une histoire courte, La Réunion possède un patrimoine historique riche et varié qui ne cesse de croître. En 2008, on dénombre 140 monuments historiques (120 inscrits et 20 classés). Bien que cela représente seulement 0,3 % du patrimoine historique français, La Réunion pèse un poids important dans l'ensemble des DOM, elle représente à elle seule près de 40 % du patrimoine domien. Parmi les monuments historiques réunionnais classés, on peut citer La Cathédrale de Saint-Denis, le jardin de l'État, l'Hôtel de la ville de Saint-Pierre ou encore le domaine de Maison Rouge à Saint-Louis.

Plusieurs nouveaux monuments historiques se sont récemment ajoutés à la liste des monuments inscrits. Parmi eux, l'ancien parc de l'artillerie de Saint-Denis actuellement occupé par la Direction départementale de l'équipement, l'ancienne caserne de l'artillerie de Saint-Denis occupée par RFO, l'ancien tribunal de Saint-Pierre ou la Maison Roussel au Tampon.

Par ailleurs, l'île compte cinq musées de France dont le musée Stella Matutina sur l'agriculture réunionnaise et le musée de l'homme (ou d'histoire naturelle). En 2007, le Madoi (Musée des arts Décoratifs de l'Océan Indien) s'est installé à Maison Rouge à Saint-Louis.

Le réseau des bibliothèques municipales s'est étoffé en 2005, passant de 18 à 20. Si en France, le goût de la lecture semble marquer le pas (la part des français inscrits dans les bibliothèques a baissé de 17,5 % en 2004 à 16,6 % en 2005), les réunionnais se sont un peu plus inscrits dans les bibliothèques (10,2 % en 2005 contre 10 % en 2004). Dans le même temps, les dépenses françaises d'acquisition par habitant ont légèrement augmenté, passant de 2,7 € par habitant en 2004 à 2,9 € en 2005 alors qu'elles ont diminué à La Réunion (1,2 € en 2005 contre 1,5 € en 2004).

La Réunion compte aussi un Conservatoire National de Région enseignant la musique, la danse, la chorale et l'art dramatique. Plus de 1 500 personnes sont inscrites en 2008. En art dramatique, les inscriptions ont été multipliées par trois en 2008. En effet, le conservatoire a recruté un professeur certifié et ouvert une classe à Saint-Benoît dans cette discipline.

Définitions :

Monument classé : immeuble dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

Monument inscrit : édifice qui, sans justifier de classement immédiat, présente un intérêt suffisant pour rendre souhaitable sa préservation.

Sources :

- [1] Ministère de la culture et de la communication - Direction des musées de France.
- [2] Ministère de la culture et de la communication - Direction du livre et de la lecture.
- [3] Conseil régional de La Réunion - Affaires culturelles et sportives. Ministère de la culture et de la communication - Département études prospectives et statistiques.

MONUMENTS HISTORIQUES ET MUSÉES AU 31 DÉCEMBRE 2008 [1]

	La Réunion	France entière
Monuments historiques	140	43 173
- Classés	20	14 367
- Inscrits	120	28 806
Musées de France*	5*	1 208

* Musée Léon-Dierx, Musée de l'Homme, Musée Villèle, Musée Stella Matutina, le MADOI (Musée des arts décoratifs de l'océan Indien).

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES AU 31 DÉCEMBRE 2005 [2]

	La Réunion	France entière
Nombre de bibliothèques enquêtées	20	3 004
Nombre de prêts par habitant (en millions)	2,4	4,1
Inscrits par rapport à la population municipale desservie (en %)	10,2	16,6
Dépenses d'acquisition (en € par habitant desservi)	1,5	2,9

* inscrits ayant effectué au moins un prêt dans l'année.

ÉLÈVES INSCRITS DANS LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET DE DANSE [3]

	2007-2008	2008-2009
Conservatoire National		
Musique	963	1 061
Danse	246	277
Chœur	168	168
Art dramatique	11	30